

RACES DE BRETAGNE

RACE LANDES DE BRETAGNE

Vincent Cerclier

Terre et Bêêê, Nort-sur-Erdre (44)

« J'avais envie de travailler dehors, je voulais des projets avec la nature »

Vincent CERCLIER, 41 ans
Pacsé et père de 2 enfants

TRANSFORMATION ET VENTE

Tout est vendu en circuits courts.
Vente de colis à la ferme ou en AMAP.
Vente de carcasses à des boucheries et des restaurateurs.

MOYENS DE PRODUCTION

Cheptel : 160 animaux,
150 brebis au total dont 50 Vendéennes et 100 Landes de Bretagne.

« J'ai 2 parties dans mon activité, 1 partie avec l'éco-pâturage et une partie vente de colis d'agneau labellisé Bio en direct à la ferme.»

Pour 2020, il y a eu 100 agneaux de vendus. Les 35 agneaux de report restants seront vendus au printemps 2021.

"Ce qui est appréciable avec le Landes de Bretagne c'est la facilité d'agnelage, la rusticité de la race et la qualité de la viande d'agneau.»

SYSTEME D'ELEVAGE

100% herbe

Une conduite simple mais efficace !
« Le système est tout en herbe. Tous les animaux sont à l'extérieur hormis pendant la période d'agnelage. Je les sors le matin et les rentre le soir. »

SYSTEME DE CULTURE

35 ha, 8 ha autour de la bergerie, 27 ha à 800 mètres avec un hangar à fourrage. Tous les hectares sont accessibles. 28 ha en herbe et 7 ha en céréales, 2 ha sont nécessaires pour la consommation des brebis.

Vincent réalise 5-6 hectares de céréales tous les ans. « Toutes les prairies doivent être refaites. Elles sont trop vieilles et ne sont plus productives. Donc tous les ans, je retourne quelques prairies, je les mets 1 ou 2 ans en céréales et je réimplante une prairie. »

Parcours de vie et d'installation

BTS Electro-technique, puis travail 11 ans dans ce milieu (2001- 2012)



2012-2014 : réflexion sur sa réorientation professionnelle, choix des productions



Choix du lieu d'installation : dans sa région



Choix des races

« Je suis ce qu'on appelle un NIMA (Non Issu du Milieu Agricole). En janvier 2012, j'en ai eu marre de mon travail. J'ai donc pris deux années, une pour relâcher toute la pression que j'avais pu accumuler durant toutes ces années. Et une seconde pour réfléchir à mon projet et à l'avenir. J'avais cette envie de travailler dehors, je voulais des projets avec la nature, je suis allé naturellement découvrir le milieu agricole. Et j'ai vu que j'étais vraiment dans mon élément. Mes grands-parents étaient paysans et le milieu agricole m'a toujours botté. Vivre au milieu des veaux, vaches, cochons m'a toujours plus attiré. Et pourtant je n'ai jamais fait d'études agricoles ! »

« Lorsque j'ai quitté mon poste dans les télécoms et que je recherchais un nouveau métier, une chose était très claire, je ne voulais pas faire de lait ! Je voulais faire un travail où je puisse partir en week-end avec ma famille. Je ne me voyais pas du tout avec des bovins, je trouvais ça un peu gros par rapport à ce que je souhaitais faire. Avec une installation en bovin, c'est tout de suite plus d'investissements (stabulation, salle de traite, laiterie…), plus d'équipements. Et pour moi le relationnel n'est pas le même, j'aime être dans la bergerie au milieu de mes agneaux, de mes brebis.
Avec des stages dans différentes fermes, je me suis aperçu que l'activité ovin et la vente d'agneaux me plaisaient beaucoup et du coup je me suis lancé comme ça, avec l'écopâturage. »

« Je voulais aussi avoir une ferme à taille raisonnable, humaine. Même pour moi au niveau logistique, au niveau de la maniabilité des animaux et de la réalisation du projet, c'était plus simple avec des moutons qu'avec des vaches. »

« Pour valoriser l'écopâturage, il me fallait une race rustique et je voulais un peu changer les codes. On voit souvent le Ouessant pour l'écopâturage et je voulais autre chose. Et puis je voulais une race qui me permette de sortir de la viande et du coup c'est le mouton Landes De Bretagne qui me correspondait le mieux. C'est grâce à l'association Denved Ar Vro que j'ai connu la race, ils m'ont présenté différents projets qui fonctionnent très bien. J'ai aussi choisi la race Vendéenne pour avoir des agneaux plus tôt dans la saison. Pour le LDB il faut attendre 9 à 12 mois pour pouvoir vendre les premiers agneaux. Les agneaux vendéens, on peut les vendre dès 6-7 mois. La vente d'agneaux permet une rentrée d'argent plus tôt ans l'année pour la trésorerie. »

3 ans d'éco-pâturage ont permis à Vincent de constituer son cheptel et d'avoir des animaux prêts à être vendus l'année de son installation officielle le 1er février 2018.

« J'ai eu des difficultés sur la constitution du cheptel car il n'y a pas énormément d'éleveurs et les élevages sont à petit effectif. Il faut aller en chercher 5-6 par ci, 8-10 autres par là. Le troupeau, je l'ai fait en allant chercher des animaux dans les départements 72, 22, 35 et 44. C'est sur le plan sanitaire que c'est plus difficile après. Il faut vraiment surveiller le troupeau, pour agir avant que le ou les problème(s) commencent à s'installer. Personnellement, je n'ai pas eu de gros soucis sanitaires mais je restais vigilant. »

« J'ai trouvé la ferme par le bouche à oreille. Pourtant je suis passé par tous les sites que l'on peut trouver pour visiter les exploitations. Je souhaitais une petite ferme avec de faibles investissements et dans toutes celles que je visitais, le montant de reprise était trop élevé. Le gros souci c'étaient les bâtiments et la maison d'habitation : les exploitants veulent souvent vendre la maison d'exploitation qui se trouve sur la ferme au prix de l'immobilier actuel. Et racheter une exploitation plus rajouter 200 000 € pour la maison d'habitation, c'est juste impossible. »

« Pour la reprise des terres, il faut savoir que le cédant y est pour 80-90%, pour que la reprise se passe bien. Si le cédant est motivé pour installer une personne, c'est parfait. Après il faut aussi savoir que le temps d'installation peut être long, il faut bien compter 1 an. Si le cédant est vraiment motivé pour installer un jeune, il va falloir qu'il soit patient. Car le montage du dossier se fait sur de nombreux mois. En revanche, si le cédant veut partir rapidement et récupérer l'argent de la vente tout de suite, un jeune ne pourra pas s'installer et de ce fait l'exploitation partira à l'agrandissement. C'est vraiment le problème actuellement, les cédants ne sont pas assez aidés ! Personne pour leur dire : « on monte un dossier, on fait un état des lieux de la ferme, un diagnostic économique. On pose les choses et on vous aide à trouver un repreneur. » Il faut savoir aussi qu'il y a une bonne pression foncière. Et une chance pour moi, le propriétaire ne voulait pas voir ses terres partir à l'agrandissement ! Et ça c'est aussi un point très important. »

2015 : Début écopâturage (50 bêtes)

Trouver la ferme

Les démarches à l'installation

Constitution progressive du cheptel (2015 à 2019)

Parcours de vie et d'installation (suite)

Accompagnement du projet d'installation



Constitution du matériel



Choix du lieu d'installation : dans sa région



Choix des races

« Au début, on est perdu. Il y a beaucoup d'organismes para-agricoles (les Chambres, le GAB, le CIVAM, CAP 44...). On tape à plusieurs portes, on ne sait pas trop qui gère quoi au début. C'est vraiment un monde, surtout quand on n'est pas du milieu agricole. Pour l'accompagnement de toutes les démarches administratives, il faut forcément pousser des portes et comprendre le milieu agricole et son fonctionnement, voir les différentes règles par rapport aux terres, aux cheptels, aux bâtiments. Il faut faire par soi-même, ce n'est pas en restant chez soi que ça va se faire. J'ai donc été à la Chambre d'agriculture et j'ai poussé de nombreuses portes et puis, bon, tu te renseignes ! Tu montes ton projet, ton dossier. Avec CAP 44 il y a un bon accompagnement. Il ne faut pas hésiter à y aller, à pousser des portes car les personnes qui sont derrière sont là pour ça, nous renseigner, nous aider. »

Une stratégie de moindre investissement :
" Pour le matériel, je reste toujours dans l'idée de ne pas trop investir. Je ne voulais pas trop emprunter aux banques, donc pour le matériel c'est le minimum : un tracteur de ferme que j'ai repris au cédant, le matériel de fenaison et une tonne à eau. Tout le reste est fait par la CUMA ou l'ETA. Tout ce qui est travaux des champs, je ne sais pas le faire et rester les fesses dans le tracteur toute la journée ça ne m'intéresse pas. Par contre j'adore faire le suivi de mes sols (assolement), j'adore suivre le fonctionnement des sols, ses réactions, la vie biologique ça c'est intéressant! "

« Pour mon installation, je n'ai pas eu de travaux à réaliser. Certes le bâtiment était ancien, mais fonctionnel. Actuellement j'ai fini de monter le dossier PCAE pour la rénovation du bâtiment, je voudrais faire : un parc d'attente, de chargement et de transfert, faire du terrassement de remblais et un parc de tri. »

« Ce n'est qu'en 2018 que j'ai commencé la vente directe. Et j'ai pu la commencer car j'ai fait grossir mon troupeau les 3 années avant avec l' éco-paturage. Je me suis fait un stock d'agneaux pour en avoir de prêts à vendre pour 2018. C'est vraiment grâce à la constitution du cheptel 3 ans avant que la vente est possible dès la 1ère année d'installation. Quand la vente directe n'est pas possible la première année, il faut prévoir de la trésorerie car il n'y a aucune rentrée d'argent et il n'y a que des charges. C'est un vrai avantage de pouvoir vendre et donc d'avoir une rentrée d'argent dès la première année. »

« Pour valoriser l'écopâturage, il me fallait une race rustique et je voulais un peu changer les codes »



Les bâtiments et le foncier

« Quand je trouvais et que je visitais des fermes, elles étaient sur-dimensionnées tant au niveau des terres que des bâtiments. De plus, les bâtiments étaient le plus souvent adaptés à une activité avec des bovins donc ça ne convenait pas. Lorsque j'ai trouvé la ferme sur laquelle je suis, avec les bâtiments qui me convenaient, j'ai pu avoir un prix qui lui aussi me convenait. Pour le moment, j'ai une bergerie. C'est un vieux bâtiment en tôle mais qui convient très bien pour les débuts et qui est également assez grand pour le troupeau que j'ai actuellement. Pour mon projet c'est typiquement ce que je recherchais. Et il n'y a eu aucune difficulté particulière lors de l'installation. »

Les points clés de l'installation

« L'un des points clés de mon installation, c'est que j'ai pris le temps de monter un bon dossier. J'ai pris le temps de bien ficeler mon chiffrage et de comprendre aussi son fonctionnement. Lors de l'installation, mon projet s'est bien mis en œuvre. J'ai bien rassuré le cédant. C'est très important car le dossier et l'installation peuvent être longs. Je l'ai bien tenu informé des différents éléments sur mon installation.

Depuis l'installation, un élément clé pour moi c'est la difficulté à chiffrer le temps de travail. Et une chose est importante : il ne faut pas hésiter à déléguer certains travaux (aux champs par exemple...)

Les investissements engagés

« J'avais prévu au total 90 000€ d'emprunt pour le foncier et le bâti. Pour les travaux et le matériel, 40 000€ (dossier PCAE à hauteur de 40% de subvention). J'ai eu la DJA. Au total, mon installation se chiffre à 130 000€. J'ai été voir 4 banques. J'ai présenté mon projet aux 4. Et j'ai eu 4 retours positifs, toutes les banques me suivaient. J'ai appelé un copain qui est courtier en banque pour lui demander si il pouvait venir avec moi pour la négociation. Négocier, je ne suis pas très fort pour ça. »



Le relationnel

Aujourd'hui ou même lors de son installation, Vincent n'a pas rencontré de difficultés sur le relationnel, que ce soit avec les éleveurs ou les voisins ; les échanges ont toujours été riches. De même, avec les organismes accompagnateurs le contact est bien passé. Ce bon relationnel, Vincent l'explique par sa prise d'initiative de pousser de nombreuses portes pour réussir à connaître et comprendre le monde agricole.

« Les voisins sont heureux que j'ai repris la ferme. L'installation a redynamisé le village. Les voisins sont contents parce que le projet est protecteur de l'environnement et que c'est un jeune qui s'est installé. »

En conclusion...

Vincent, es-tu satisfait de ton parcours?
« Je suis satisfait de mon parcours, car c'est moi qui ai été chercher les informations dont j'avais besoin. J'ai pris du temps pour comprendre les chiffres, surtout en race locale car il n'y a pas beaucoup de références encore. Il y a bien des données mais pas pour nos races, c'est pour des élevages de 500 ou 600 animaux destinés à la filière longue. Il faut vraiment avoir des chiffres posés pour comprendre son projet et de ce fait savoir si il est rentable! »

Si quelque chose était à refaire...
«J'ai eu des coups de cœur pour certaines fermes au bord de l'Erdre ! J'ai fait des propositions mais elles étaient trop chères. Et au final, ça allait à l'encontre de la stratégie de moindre investissement. Heureusement, je ne me suis pas lancé là-dedans ! Car avec du recul, on s'aperçoit que ça ne colle pas forcément avec notre projet. Savoir prendre du recul est très important à ce moment là. »

Des conseils à donner?
« Maîtriser ses chiffres et être à l'aise avec !
Tout ce qui est en lien avec l'élevage, les cultures, le matériel, tout ça, ça peut s'apprendre sur le tas. »

Les évolutions prévues
« Pour le moment, il n'y a pas d'augmentation de cheptel de prévue car les prairies ne sont plus assez productives et l'herbe n'est plus de bonne qualité. Je veux toujours rester dans cette limite d'animaux. Mais pour l'avenir, je veux réussir à les engraisser plus vite.»
Ceci permettrait à Vincent de libérer quelques hectares pour faire un peu plus de cultures de vente ou pour produire de la luzerne pour l' auto-consommation.



RACES DE BRETAGNE

Ce témoignage vous a donné envie ?

Contactez-nous !

Fédération des Races de Bretagne

GIE Elevages de Bretagne

Maison de l'Agriculture - Rue Maurice Le Lannou
CS 64240 - 35042 RENNES Cedex

Rim Chaabouni
r.chaabouni@gie-elevages-bretagne.fr
02 23 48 29 06

Clémence Morinière
c.moriniere@gie-elevages-bretagne.fr
02 23 48 29 17

Pour tout renseignement sur l'installation en race Landes de Bretagne :
Julien Grayo, animateur du CRAPAL
juliengrayo.crapal@gmail.com
06.66.66.44.95

Cette fiche a été réalisée par la Fédération des Races de Bretagne grâce au soutien de :

GIE ÉLEVAGES BRETAGNE — Région BRETAGNE — FONDATION DE FRANCE — Collectifs agro-écologiques GIEE-AEP — MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION — Fondation Lemarchand *pour l'Equilibre entre les Hommes et la Terre* Sous l'égide de la Fondation de France — Agneaux des pays de Bretagne

Enquête terrain et rédaction : Emmanuel Lelièvre, stagiaire BTS ACSE - Mise en forme des textes : Fanny Le Padellec-Owens
Maître de stage : Rim Chaabouni - Mise en page et graphisme : Clémence Morinière